



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **2 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1020

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Priest - Vénissieux

objet : Boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux pour les bassins, murs et passerelles suite à une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la voirie

**Rapporteur** : Madame Dubos

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 23 octobre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 3 novembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Hugué, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Philip (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Passi (pouvoir à M. Plazzi), Mme Peytavin (pouvoir à M. Jacquet), MM. Blein (pouvoir à M. Ferraro), Auroy (pouvoir à M. Abadie), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Lévêque), Mmes Bargoïn (pouvoir à M. Barthelémy), Chevallier (pouvoir à M. Coste), MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Flaconnéche (pouvoir à M. Appell), Genin (pouvoir à M. Le Bouhart), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Lebuhotel (pouvoir à M. Chabrier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à Mme Dubos), MM. Réale (pouvoir à M. Claisse), Sangalli (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Roche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terracher (pouvoir à M. Lung), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Kabalo, Mme Levy, M. Louis, Mme Palleja, MM. Pili, Touraine, Turcas, Vurpas.

**Séance publique du 2 novembre 2009****Délibération n° 2009-1020**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Priest - Vénissieux

objet : **Boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier - Autorisation de signer un marché de travaux pour les bassins, murs et passerelles suite à une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 octobre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport concerne un marché de travaux pour les bassins, murs et passerelles, pour l'aménagement du boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier sur les communes de Vénissieux et Saint Priest.

Lors de la séance en date du 10 janvier 2007, le Conseil a voté l'individualisation de l'autorisation de programme et a été informé du lancement de procédure, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché de travaux de bassins, murs et passerelles.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 18 septembre 2009, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Maia Sonnier/Guintoli/GTS/EHTP pour un montant de 6 985 110,32 € HT.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer le marché de travaux pour les bassins, murs et passerelles du boulevard urbain "est" entre la rue Pelloutier et le chemin du Charbonnier à Saint Priest et Vénissieux ainsi que tous les actes contractuels y afférents, avec le groupement d'entreprises Maia Sonnier/Guintoli/GTS/EHTP pour un montant de 6 985 110,32 € HT, soit 8 354 191,94 € TTC.

**2° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée - opération 0687 le 10 janvier 2007 pour la somme de 13 700 000 € TTC en dépenses.

**3° - Le montant** à payer en 2009 sera prélevé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 231 550 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2009.**